



LA RADIORELEVÉ

Dans le souci de permettre à tous les habitants un meilleur suivi et une maîtrise accrue des consommations d'eau, votre commune a confié à Lyonnaise des Eaux l'équipement ou le remplacement de tous les compteurs d'eau par des compteurs équipés d'un dispositif de relève à distance.

Les atouts de la radiorelevé :

- Une facturation calculée sur la consommation réelle ;
- Plus d'obligation de présence pour le relevé du compteur d'eau ;
- Plus de problème d'accès aux compteurs.

Le fonctionnement de la radiorelevé :

En matière de radio fréquence deux paramètres sont à prendre en compte : la **puissance** et la **fréquence d'émission**.

Les modules déployés par Lyonnaise des Eaux ont une puissance de 16 mW. A titre de comparaison, les téléphones portables ont une puissance de 2 W, soit plus de 100 fois supérieure aux émetteurs radio.

Les émetteurs radio émettent en permanence. Il ne s'agit pas d'hyperfréquences mais de hautes fréquences (868 MHz). Comme précédemment, les hyperfréquences concernent plus particulièrement les téléphones portables (fréquences supérieures ou égales à 1 GHz).

En résumé, les émetteurs radio seraient davantage à rapprocher à d'autres installations que l'on côtoie quotidiennement tels que les alarmes sans fil, les télécommandes d'ouverture de porte, les casques stéréo sans fil, les télécommandes, jouets pour enfants... etc. Ces produits ont des caractéristiques en matière de puissance et de fréquence très voisines des émetteurs radio que Lyonnaise des Eaux déploie sur les compteurs d'eau.

La pression médiatique autour des relais téléphoniques GSM provoque la confusion autour des transmissions hertziennes. Si des interrogations existent pour les téléphones portables, il n'y a pas de débat autour de produits cent fois moins puissants.

Les produits de radio-relevé IZAR sont conformes à la norme Européenne EN 300 220 et ont passé positivement les différents tests liés à celle-ci.